



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 26 octobre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 20 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, Adjoints au Maire. Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICCIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI	à	Mme RUGGERI-ZANETTACCI
M. ARESU	à	Mme VILLANOVA
Mme CORTICCHIATO	à	Laurent MARCANGELI
M. CAU	à	Mme FELICCIAGGI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme MASSEI	à	Mme ZUCCARELLI
M. CHAREYRE	à	M. HABANI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	M. FALZOI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme GIACOMETTI	à	M. LEONETTI

Etaient absents :

M. KERVELLA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme ZUCCARELLI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 octobre 2015

Délibération N°2015/ 358

**DSP Casino: Utilisation du solde au 31/10/2014 du prélèvement
à employer pour la réalisation de travaux d'investissement.**

Hôtel de Ville B.P. 412

20 304 AJACCIO CEDEX ☎ 04.95.51.52.53

Monsieur le Maire expose à l'assemblée,

Le prélèvement à employer (PAE) est une réserve de trésorerie des Casinos, placé sur un compte d'attente (compte 471). Il est abondé par le prélèvement progressif opéré pour le compte de l'Etat et doit être obligatoirement grevé d'affectation spéciale par l'exploitant du Casino conformément au cahier des charges de la délégation de service public. En effet, cette somme doit être affectée à des investissements ayant pour objet d'améliorer l'attractivité de l'établissement de jeux et de ses abords. Leur emploi devant fait l'objet d'un accord entre l'exploitant et la commune.

La suppression de ce prélèvement est légalement intervenue au 01 novembre 2014, à cette date le solde du compte créditeur est de 223 775 euros

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver les travaux pour un montant de 262 060,76 TTC :

Réfection des trottoirs carrelage	Santunione	55 077,00
	Sud	
Réfection des trottoirs gros œuvre	Construction	120 653,61
Réfection des façades peintures	A Citadella	51 487,65
Rideaux métalliques entrée Casino	Alu Service	7 441,50
Éclairages extérieurs	EGA	27 401,00
		262 060,76

D'approuver le plan de financement suivant :

Travaux	262 060.76 € TTC
Solde créditeur au 31/10/2014	223 775 €
PAE	
Autofinancement Société	38 285,76 €

D'autoriser la signature de l'avenant au cahier des charges de la délégation de service public.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
OUI l'exposé de Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du lundi 26 octobre 2015 ;

**APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Les travaux pour un montant de 262 060,76 TTC:

Réfection des trottoirs carrelage	Santunione	55 077,00
Réfection des trottoirs gros œuvre	Sud Construction	120 653,61
Réfection des façades peintures	A Citadella	51 487,65
Rideaux métalliques entrée Casino	Alu Service	7 441,50
Éclairages extérieurs	EGA	27 401,00
		262 060,76

Le plan de financement suivant :

Travaux	262 060.76 € TTC
Solde créditeur au 31/10/2014 PAE	223 775 €
Autofinancement Société	38 285,76 €

AUTORISE

La signature de l'avenant au cahier des charges de la délégation de service public.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME


LE DEPUTE-MAIRE
Laurent Marcangeli
Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151030-2015_358-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2015
Publication : 30/10/2015

Pour l'autorité Compétente"
par délégation

